



TOGO EN MARCHE

Réformes Croissance et Perspectives





FAIRE DU TOGO UNE DES PLUS BELLES RÉUSSITES AFRICAINES...

Après une décennie d'efforts et de dur labeur, notre pays a retrouvé sa stabilité. Il a assaini ses finances et renoué avec la croissance.

Aujourd'hui, le Togo est une nation pleine de promesses et le climat y est favorable à la prospérité. C'est le résultat d'une volonté politique forte de transformation économique et sociale. Désormais, tout est en place pour faciliter le progrès et faire fructifier les investissements.

Avec l'appui de nos partenaires au développement, nous avons entrepris des réformes structurelles majeures. Elles nous ont permis de mettre le pays sur les rails de l'émergence.

Vision Togo 2030 procède de cette démarche d'appropriation qui a pour but de nous faire entrer dans une ère nouvelle : celle d'une gouvernance capable de planifier l'avenir avec audace, discipline et rigueur, mais aussi souplesse et adaptabilité notamment en ce qui concerne les partenariats entre secteurs publics et privés.

Le rôle de l'État dans la réussite de notre projet de transformation économique et

sociale est central. C'est pourquoi toutes ses forces vives sont mobilisées, ouvertes à toutes les opportunités susceptibles de faire avancer le Togo, dans le cadre de ses frontières, mais aussi de ses échanges avec le monde.

Carrefour régional historique, notre pays offre tous les atouts pour travailler avec les autres États de la sous-région qui comptent parmi les économies les plus importantes et les plus dynamiques du continent.

Aujourd'hui nous abordons l'avenir avec confiance et sérénité. Le pays a mis le cap sur la modernité, soutenus durablement par les partenaires du développement. Leurs nombreux programmes de coopération et d'investissements engagent tout le pays à avancer. Et c'est pourquoi le défi de l'avenir est déjà ici un succès : ensemble, nous bâtissons le progrès, dans un esprit d'intelligence et de volonté mutuelles, propice à faire du Togo l'une des plus belles réussites africaines.

Bienvenue au Togo, là où bat le cœur de l'Afrique.

Faure Essozimna Gnassingbé

LE TOGO

EN MARCHÉ

Les partenaires du Togo sont unanimes aujourd'hui quand il s'agit de commenter la sortie de crise du pays.

Comblant le manque d'appui aux programmes de développement pendant une quinzaine d'années a posé un vrai défi à la nation. Heureusement, les outils mis en place ont porté leurs fruits, posant de nouvelles bases pour la création d'infrastructures et la mobilisation de tous les acteurs économiques, en particulier dans le secteur privé.

La lecture de l'évolution du taux de croissance du PIB réel est suffisamment parlante : 2,4 % entre 2004 et 2008, 3,5 % en 2009, 5,6 % en 2013, 6,0 % en 2014 selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI) qui prévoit le même niveau « vigoureux » pour 2015, soit supérieur aux projections moyennes annoncées pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et même des pays africains exportateurs de pétrole hors Nigeria, respectivement de 5,5 % et 5,7 %.

La performance de l'économie traduit une bonne tenue des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire où la valeur ajoutée a progressé de 13 % grâce aux résultats positifs de son industrie manufacturière, des BTP, des industries extractives et de l'électricité.

La nouvelle donne s'illustre aussi par une inflation maîtrisée aux alentours de 2 % et une nette amélioration du marché du travail. L'estimation du chômage et du sous-emploi pour l'ensemble de la population est ainsi passée de 29,3 % en 2011 à 27 % en 2013. Le même taux dans la sous-région est proche des 40 %.

Dans son dernier rapport d'évaluation daté de décembre 2013, le FMI rappelait

le principal enjeu à moyen terme, consistant à obtenir une croissance plus élevée, durable et solidaire.

Les perspectives « sont bonnes et le défi consiste à maintenir l'élan en tirant parti de la situation unique du Togo au milieu de certaines des économies sous régionales les plus importantes et les plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne. L'inflation devrait rester modérée » soulignait

l'institution de Bretton-Woods, saluant également « la détermination renouvelée des autorités à régler les problèmes budgétaires ».

Clairement, l'objectif prioritaire consiste aujourd'hui à davantage mobiliser les recettes pour mieux administrer les dépenses.

C'est le taux de croissance « vigoureux »
estimé par le FMI pour les années 2014 et 2015.

6%





Le chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé et le patron éponyme du groupe français Bolloré

UN LEADERSHIP STRATÉGIQUE

Rehausser la croissance économique pour mieux en partager les bienfaits passe nécessairement par l'accélération des réformes structurelles. Sur ce point, le chef de l'État a toujours fait preuve d'implication et de détermination.

L'agenda de la gouvernance vise la transformation économique et sociale du pays à l'horizon 2030. Il s'inscrit dans celui de tout le continent défini par la Commission économique africaine (CEA) qui prône « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, tirée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique à l'échelle internationale ».

Seul un type de leadership stratégique peut en effet apporter le changement, s'appuyant sur des forces vives stratégiques, inclusives et capables de gérer la réalité de manière à relever les défis posés par l'intégration régionale et la mondialisation.

La transformation économique réussie de certaines nations, telles que la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, a par exemple été rendue possible grâce à l'intervention délibérée de l'État, dans le cadre d'un processus de planification disciplinée et de création de valeur ajoutée.

Le Togo avec à sa tête un État réellement développementaliste est capable aujourd'hui d'élaborer des politiques de progrès pertinentes, de mobiliser les investissements requis et de mettre en place les institutions et les services appropriés.

Dans son dernier rapport, le FMI souligne que « le parti au pouvoir a récemment remporté les élections législatives, ce qui donne aux autorités un solide mandat pour mener des politiques axées sur la croissance ».

CRÉER LES CONDITIONS DE LA MODERNITÉ

Le programme « Vision Togo 2030 » est une promesse remarquable visant à faire entrer toute la nation dans une nouvelle modernité. Créer les conditions d'une telle performance requiert à la fois de l'audace et de la rigueur si l'on veut maintenir le cap d'une trajectoire ascendante. La décision de consacrer chaque année 20 % des revenus de l'État à l'investissement public, une première en Afrique de l'Ouest, illustre cette volonté.

Le pays s'est également doté d'une nouvelle institution pour faciliter les investissements, baptisée « Togo Invest Corporation » (TIC). Cette société de holding publique à 100 %, au capital de 20 milliards de FCFA, est pleinement opérationnelle, capable de lancer de grands projets dans les transports, ferroviaires par exemple, en partenariat avec le secteur privé international.

Par ailleurs, le climat des affaires a nettement bénéficié des importantes réformes juridiques et judiciaires qui ont permis d'améliorer le cadre réglementaire dans tous les secteurs, favorisant immédiatement l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements financiers. La note du Togo dans le classement du dernier rapport

« Doing Business 2015 » diffusé par la Banque Mondiale montre que le pays a encore progressé de 15 places, grâce notamment à l'indicateur de création d'entreprises et celui de la protection des investisseurs. Le pays fait partie des dix États qui ont enregistré la progression la plus remarquable entre 2013 et 2014 souligne la Banque Mondiale.

La très forte hausse du montant des exportations américaines vers le Togo constatée entre 2012 et 2013, estimée à +158 % pour un volume de 1 milliard de dollars, illustre cette nette amélioration du climat général des affaires. Le pays fait désormais partie du Top 5 de l'Afrique subsaharienne des marchés privilégiés par les producteurs des États-Unis.



UNE INTERCONNEXION RÉELLE AVEC LE MONDE ■

De manière plus globale, les entreprises asiatiques et européennes ont elles aussi compris l'attractivité de la spécificité togolaise pour leurs produits et services : un hub dynamique, doublé d'une importante place financière, ouvert sur les autres marchés et débouchés de la région et du continent.

Pour répondre à la forte sollicitation de l'activité économique et aider tous les acteurs à profiter des opportunités qui leur sont offertes, le Togo a fait le choix de s'équiper avec le niveau d'exigence requis par des secteurs tels que le transport, l'énergie, l'agriculture, l'industrie...

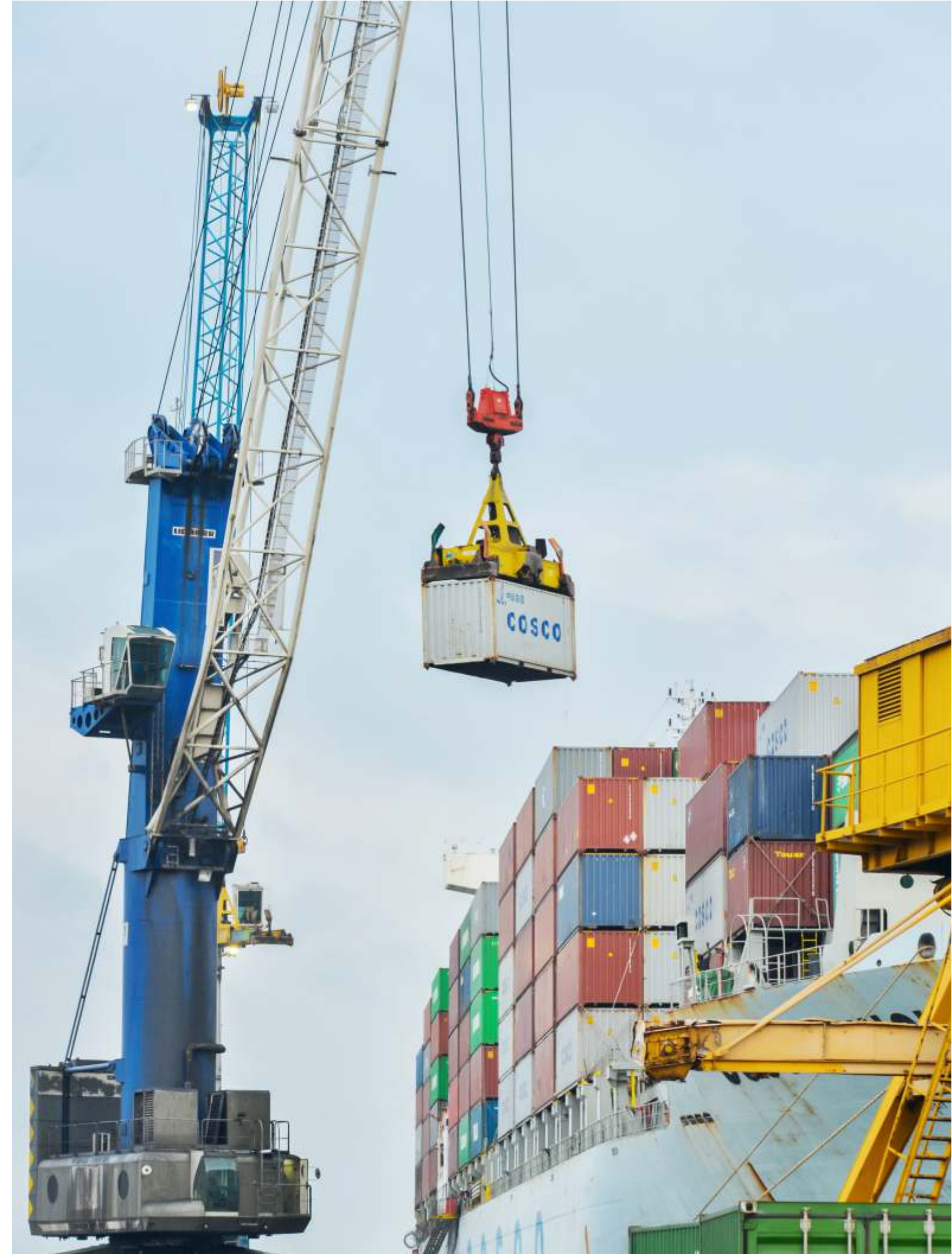
C'est ainsi que le port de Lomé s'est doté de portiques lui permettant d'offrir la plus grande plate-forme de transbordement de conteneurs couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ici la notion de commerce est plus qu'un simple concept, car l'interconnexion est réelle avec les pays voisins. Conscient de son atout unique de plate-forme logistique, idéalement située au carrefour

des routes maritimes et terrestres de l'Afrique de l'Ouest et positionnée entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone, le Togo a mené un vaste programme d'équipement pendant quatre ans. Dernières infrastructures à bénéficier des 1000 milliards de francs CFA injectés dans ce plan, le Port autonome de Lomé (PAL) et l'aéroport international auront doublé leur capacité d'ici la fin de l'année.

Sur la carte des échanges, la capitale devient ainsi incontournable en ce qui concerne l'activité commerciale mondiale, non seulement maritime mais aussi aérienne, choisie pour servir de siège à la compagnie aérienne panafricaine ASKY et de hub régional à Ethiopian Airlines.

En 2020, la concrétisation du programme « Grand Lomé » lancé en février 2012 aura valeur de marqueur important pour tout le pays, démontrant sa capacité à mobiliser massivement des capitaux pour inventer, construire et changer l'avenir.



LE PORT DE LOMÉ

Seul port naturel en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, avec un tirant d'eau de 14 mètres, le port autonome de Lomé (PAL) permet l'évacuation facile des marchandises grâce à son emplacement unique à la sortie Est de la capitale. Le délai de sortie est de 72 heures en moyenne. Réputé pour ses tarifs attractifs et sa bonne productivité, le PAL est aussi considéré comme l'un des principaux points de transit des réexportations vers les pays de l'hinterland.

Ses infrastructures ont fait l'objet en 2011 d'importants investissements financés pour un montant de 324 millions d'euros en grande partie par la Société financière internationale (SFI), l'Agence française de développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque de développement de Chine. L'enveloppe a permis la construction d'une nouvelle darse et d'un nouveau terminal à conteneurs par le consortium Lomé Container Terminal (LCT) regroupant Global Terminal Limited et China Merchants Holding.

La construction d'un troisième quai de 450 mètres, financé à hauteur de 300 milliards de francs CFA par le groupe Bolloré Logistics, a permis au PAL de revendiquer le titre de plus grande plate-forme pour les transbordements de conteneurs couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Une deuxième étape du programme de modernisation et d'extension du terminal à conteneurs a été lancée en juillet 2013 avec la signature d'une convention entre le groupe Bolloré et la société française Eiffage, pour la réalisation des travaux des terre-pleins du terminal. Estimés à 18 milliards de FCFA, ils vont permettre de doubler les surfaces de stockage et de tripler les capacités de traitement du terminal. Les installations pourront ainsi accueillir des navires transportant plus de 6000 conteneurs avec un traitement d'un million de conteneurs par an.

Parallèlement, la mise en place effective du « guichet unique », allégeant les procédures administratives et facilitant la perception des taxes douanières, renforcera encore un peu plus la compétitivité du port.

18
MILLIONS
DE TONNES

*Montant estimé du volume de marchandises
qui seront débarquées et embarquées en 2017.*





LE NOUVEL AÉROPORT

| 2 | MILLIONS DE PASSAGERS PAR AN

L'aéroport international Gnassingbé Eyadéma va quadrupler ses capacités d'accueil pour faire face à la croissance rapide du trafic de passagers et de marchandises. La livraison de la nouvelle aérogare est prévue à la fin du mois d'octobre de cette année.

Commencé en 2012, le chantier est financé à hauteur de 75 milliards de francs CFA par l'Eximbank of China et réalisé par

China Airport Construction Corporation (CACC). D'une superficie de 21 000 m² sur deux niveaux (départs-arrivées), doté de 4 rampes télescopiques pour l'accès direct aux appareils, ce terminal flambant neuf accueillera entre 1,5 million et 2 millions de passagers par an, contre 500 000 actuellement, ainsi qu'une zone de fret qui pourra traiter jusqu'à 50.000 tonnes de marchandises.



LE MINISTÈRE DES FINANCES EN CHARGE DES RÉFORMES ■

DES MESURES COURAGEUSES

Le Togo est aujourd'hui résolument engagé dans la mise en place des réformes structurelles nécessaires à sa transformation économique et sociale. On se souvient que la période 1990-2005 avait été marquée par des déséquilibres macroéconomiques et des taux de croissance négatifs. Les secteurs d'exportation traditionnels avaient été érodés par l'évolution défavorable des termes de l'échange et l'appréciation des taux de change. La gouvernance approximative dans les entreprises

publiques et les difficultés du secteur bancaire avaient également inhibé l'investissement privé. Enfin, la dette publique était devenue insoutenable et les investissements publics inexistant.

Les nouvelles performances macroéconomiques ont replacé le pays sur le radar des grands groupes industriels du monde. En État responsable, le Togo a mis en relief les aspects clefs d'un programme transformateur lui permettant de poursuivre une croissance inclusive, de

favoriser la diversification économique ainsi qu'une valeur ajoutée plus élevée, et de consolider un environnement stable et favorable à l'initiative privée.

Les premières mesures de politique économique mises en place en 2006, dans le cadre du programme de référence avec le Fonds monétaire international (FMI), ont connu un franc succès. La politique budgétaire s'est considérablement améliorée et la réforme de la gouvernance des finances publiques a sensiblement progressé. Dès l'échéance de juin 2007, le programme de référence jugeait la situation macroéconomique globalement satisfaisante, ce qui valut au pays de bénéficier en avril 2008 d'un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Après l'atteinte du point de

décision en novembre 2008, le Togo atteignit le point d'achèvement le 10 décembre 2010 couronné par la conclusion satisfaisante de la FEC le 18 juillet 2011. L'atteinte du point d'achèvement a ensuite permis de bénéficier, à travers le mécanisme des pays pauvres très endettés (PPTE), de l'annulation de la dette extérieure de plus de 82 %, soit 610 milliards de FCFA. Cette situation a aussi permis de disposer de plus de marge budgétaire pour entreprendre et renforcer les mesures nécessaires à l'amélioration du climat des investissements ainsi qu'à l'accélération de la croissance. Pour plusieurs investissements majeurs, l'option de partenariats public-privé en association avec des groupes mondiaux a été retenue.



LE CHOIX DE LA RIGUEUR FINANCIÈRE

Après le rétablissement de l'équilibre des finances publiques, les résultats économiques et financiers obtenus entre 2012 et 2014 ont marqué une période charnière d'autorégulation. Ainsi, l'État a fortement investi dans les dépenses d'infrastructures dans un souci de rattrapage du retard accusé dans ce domaine pendant les quinze ans de la crise socio-politique.

Suite au vote de la loi des finances rectificatives de 2013, les dépenses sont passées de 786,3 milliards de FCFA à 694 milliards de FCA, soit une diminution de 11,74 %. Cette importante réduction du budget a traduit la grande capacité de réactivité des autorités, mais aussi leur sérieux dans le respect des engagements et des critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adjii Otèth Ayassor, avec le représentant de la Banque Mondiale, Hervé Assah.

DES RÉGIES FINANCIÈRES OPTIMISÉES

La stratégie des réformes décidées entre 2009 et 2013 a permis au pays de bénéficier rapidement d'une nouvelle dynamique, conjuguant apurement de sa dette intérieure, appuis budgétaires de la Banque Mondiale, du FMI, de l'Union européenne et de la France, et investissement privé international.

Les indicateurs de résultats se sont améliorés sensiblement, saluant notamment le pilotage des mesures mises en œuvre dans le domaine des recettes budgétaires comme le contrôle fiscal et douanier renforcé, y compris dans les entreprises agréées en zone franche. Constatant soucieux d'augmenter les recettes et de rationaliser la gestion de ses régies financières, l'État a encouragé ses services publics à systématiser la dématérialisation des procédures ainsi que la sécurisation, traçabilité et optimisation des données. Sources importantes de recettes, les administrations des douanes et des impôts ont par exemple été fusionnées et fonctionnent désormais sur une plateforme totalement informatisée des régies financières.

Le même processus a été engagé pour le nouveau code des marchés, la mise en œuvre des directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ou encore le contrôle budgétaire.

En ce qui concerne les procédures de passations de marchés, l'administration a mis à jour ses connaissances et tous les départements ministériels ainsi que les différentes institutions qui ont désormais leurs spécialistes dans ce domaine, voire des cellules ad hoc dont les membres sont nommés sur la base de critères rigoureux avec l'appui de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP).

Une exigence éthique et comptable de bonne gestion des ressources publiques.



514
MILLIARDS
DE FCFA

Montant des recettes fiscales estimé pour l'année 2014.

INVESTIR SANS CREUSER LE DÉFICIT

Conformément aux directives de l'UEMOA, la nouvelle structure du Trésor est opérationnelle. Les comptables publics ont prêté serment et une Direction nationale des marchés publics ainsi qu'une Autorité de régulation, ont été mises en place. Leur mission de contrôle se traduit par des économies dans les dépenses d'investissement et une meilleure surveillance de la corruption.

Au niveau des services et des entreprises, c'est l'Inspection générale des finances (IGF) qui a pour rôle de renforcer la vigilance.

Nul doute que la création de l'Office togolais des recettes (OTR), opérationnel depuis le mois de février 2014, est venue consacrer la réforme globale des régies financières.

La fusion en une seule entité des services du Trésor et de ceux des impôts a été

remarquée à plus d'un titre. Premier pays d'Afrique de l'Ouest francophone à avoir pris une telle décision, le Togo a aussitôt ressenti l'efficacité de cette rationalisation.

En 2014, le montant des recettes fiscales sera de l'ordre de 514 milliards FCFA contre 364 milliards un an plus tôt. Ce niveau record correspond à une hausse de plus de 40 %, supérieure à 125 % si l'on prend la période des dix dernières années. Des résultats qui attestent concrètement de la volonté politique à prendre les mesures correctives nécessaires. Et qui ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives puisqu'elles autorisent l'État à augmenter ses dépenses et à investir dans tous les secteurs porteurs sans creuser le déficit public.



LES INSTITUTION UNANIMES : UNE PLACE AFRICAINE INCONTOURNABLE

« Le Togo a accompli des progrès importants en matière de stabilité macroéconomique. La croissance réelle s'est accélérée grâce au dynamisme de l'agriculture, du secteur minier, ainsi que du bâtiment et des travaux publics, en particulier dans les infrastructures de transport » constatait fin 2013 le conseil d'administration du FMI, observant également que « la pauvreté a diminué entre 2006 et 2011 ». Sur la période 2005 - 2014, la progression du Produit intérieur brut (PIB) peut même être qualifiée de spectaculaire, arrêtée à +110 %. Entre 2010 et 2014, les investissements directs

étrangers ont quant à eux plus que triplé. Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) confirme de son côté : « Le taux de croissance, estimé à +5.6 % en 2013, s'explique par les performances du secteur primaire, notamment dans le coton et les cultures vivrières, et celles du secteur tertiaire : commerce, transport et entreposage, communications. La poursuite des programmes d'investissements publics, combinée à la relance des filières du coton et des phosphates, devrait soutenir la croissance, projetée à 6.0 % en 2014 et 6.3 % en 2015. »

Pour « tirer profit des chaînes de valeur mondiales », la BAD conseille de développer les industries extractives et les unités de transformation à moyen et long termes des importants gisements de

minerais (phosphate, calcaire, fer et manganèse), mais aussi de continuer à parier sur les opportunités offertes par les services portuaires et le transport régional. « L'un des atouts du Togo est le fait que son secteur des transports, qui dans beaucoup de pays est un secteur non échangeable, est échangeable, et peut donc être une véritable source de croissance à long terme, surtout si sa gestion gagne en efficience. En effet, la principale route qui traverse le Togo en longueur, de Lomé à la frontière du Burkina-Faso (la RN1), et le port de Lomé forment une chaîne de transport très utilisée par les pays de l'intérieur du continent (Burkina-Faso, Niger, Mali) pour leur commerce extérieur. L'utilisation de ces infrastructures par ces pays crée une importante activité de transport et de transit génératrice de revenus pour le

Togo » note la BAD.

Ces activités de services de transit, de commerce et de réexportation contribuent en effet largement à l'économie, positionnant du même coup la capitale comme une place financière ouest africaine incontournable. Pour preuve, Lomé est, depuis des décennies, le siège de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), du groupe Ecobank... La société de capital-investissement Cauris Management et le réassureur africain CICARE, ont également fait le choix de Lomé où toutes les administrations ont désormais pour consigne de promouvoir et accélérer les procédures liées à la facilitation des services et des investissements.



LA PART DES MINES

La croissance rapide des industries extractives, dynamisée par l'injection de capitaux privés, explique en grande partie l'accélération de l'économie.

Le Togo est le seul pays d'Afrique subsaharienne qui peut alimenter en engrais toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre, sachant que le Sénégal vend l'essentiel de sa production à l'Inde. La réorganisation de la filière phosphate, engagée en 2007 avec la création de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT), détenue à 100% par l'État, poursuivie en 2010 avec l'adoption d'un programme d'investissement public de 116 millions d'euros sur trois ans, a permis de relancer l'activité de +24% dès 2011.

L'objectif de production, fixé à 3 millions de tonnes par an, nécessite d'entrer dans une deuxième phase consistant à retenir un grand opérateur international capable d'exploiter le phosphate carbonaté et d'industrialiser toute la filière par la construction de nouveaux équipements.

L'ensemble des ressources est largement documenté en ce qui concerne le Togo, décrit comme « un pays à fort potentiel minier » par la BAD qui estime à 3 % du PIB la contribution de ce secteur. « Le phosphate, le calcaire et les matériaux de construction constituent à ce jour l'essentiel des produits exploités dans le pays qui dispose de gisements métallifères, des pierres précieuses et également de minéraux radioactifs (autunite, uranium,

thorium) » explique en substance une des notes stratégiques de l'institution qui évalue les réserves en phosphates, à la fin de 2008, « à 77 millions de tonnes pour la couche meuble et à 2.196 millions de tonnes pour la couche carbonatée. » « Le gouvernement s'est engagé à mettre en valeur d'autres gisements, notamment le marbre, les pierres précieuses et le gravier » soulignait aussi la BAD. L'État, de son côté, ne néglige pas non plus la piste de ses eaux territoriales susceptibles de contenir des réserves de pétrole et de gaz offshore.

À ce stade, ce sont surtout les nouveaux gisements de calcaire, dont on estime les réserves à 175 millions de tonnes, qui ont attiré dans le pays trois grands opérateurs internationaux intéressés par la production de clinker, matière première essentielle à la fabrication du ciment : West African cement (Wacem), Cimtogo (Heidelberg Cement Group) et Diamant Cement Togo (DCT SA). Une nouvelle cimenterie a ainsi vu le jour, mobilisant un investissement de 254 millions de dollars.

Un autre opérateur à capitaux indiens, MM Mining, se concentre quant à lui sur l'extraction d'un important gisement de fer à teneur moyenne de 45% situé dans la région centre du pays, à Bandjéli, où les réserves sont estimées à 500 millions de tonnes.



LE LEVIER PRIORITAIRE DE L'AGRICULTURE

L'agriculture, qui fournit 40% de la production intérieure, est un levier important de la stratégie visant à rendre la croissance plus solidaire. L'objectif prioritaire des réformes consiste à partager la richesse de cette filière avec les plus démunis qui se trouvent majoritairement dans le monde rural.

Fortement variable d'une année sur l'autre en fonction de la pluviométrie, la production de coton est passée de 11,8 milliers de tonnes en 2010 à 19,1 milliers en 2011. Cette hausse de 61,8 % s'est poursuivie l'année suivante avec une campagne créditée d'un taux de 19,5 %.

Ces bonnes performances illustrent l'intensification graduelle des méthodes de production par une utilisation accrue d'engrais. Elles ont aussi correspondu à une hausse des prix aux producteurs, évolution indispensable pour sécuriser le renouveau d'une filière porteuse d'espoir pour 275 000 producteurs officiellement recensés et leurs familles, soit environ un tiers de la population ou plus de deux millions de personnes qui vivent directement et indirectement de cette culture.

Une situation qui explique que l'État ait décidé, en 2008, de pendre en charge les arriérés de paiement accumulés par la Société togolaise de coton (SOTOCO) avant de la remplacer, en janvier 2009, par une société d'économie mixte

baptisée « Nouvelle société cotonnière du Togo » (NSCT), détenue à 60 % par l'État et à 40 % par les producteurs.

L'enjeu était crucial : le coton représente non seulement le premier produit agricole d'exportation, mais aussi le deuxième au niveau national après le phosphate.

Les autres produits d'exportation traditionnels que sont le cacao et le café ne sont pas oubliés compte tenu de leur potentiel si l'on parvient à améliorer leur rendement.

Avec 10.000 tonnes annuelles d'une fève reconnue pour sa qualité, le Togo est le huitième pays producteur de cacao dans le monde et le troisième en Zone franc après la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Connaissant les volumes du Ghana et de la Côte d'Ivoire qui produisent chacun environ un million de tonnes par an, on comprend que la marge de progression de ce type de culture est importante. La même remarque vaut pour le café dont la production a progressé de 7% pour atteindre 10.000 tonnes par an.



LES AUTRES RICHESSES DE LA DIVERSIFICATION



D'autres niches de diversification sont enfin régulièrement évoquées, vers d'autres cultures comme le riz, les céréales, les oléagineux, les fruits et légumes, et certains produits de l'élevage et de la pêche.

En ce qui concerne les cultures vivrières, leur production constitue l'une des principales priorités du Programme national d'investissement agricole (PNIASA).

La branche céréalière (maïs, mil, sorgho) affiche en particulier des résultats significatifs en hausse de 12,4 %. A la fin de la campagne 2012-2013, l'excédent céréalier était même estimé à 500.000 tonnes environ. Une situation excédentaire nouvelle au regard du déficit qui caractérisait encore cette filière il y a 5 ans et reconnue internationalement, en particulier par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) où le chef de l'État, Faure Gnassingbé, a été salué pour son action en faveur de la réduction de l'insécurité alimentaire.

Une action en faveur de la réduction de l'insécurité alimentaire saluée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

1,7%

Contribution à la croissance du secteur primaire en 2012-2013, grâce notamment au dynamisme des cultures de rentes et à la progression des productions vivrières.



ENCOURAGER LA TRANSFORMATION EN CAPITALISANT SUR TOUTE LA CHAÎNE DES VALEURS

Si les autorités ont choisi d'approvisionner le marché régional afin d'assurer, de manière pérenne, la couverture des besoins alimentaires des pays voisins, déficitaires sur le plan vivrier, il n'en demeure pas moins que la priorité du gouvernement est d'encourager la transformation en capitalisant sur toute la chaîne des valeurs et de labéliser les produits togolais. À ce jour, la mise en œuvre du PNIASA a permis l'implantation d'une dizaine d'unités industrielles

spécialisées dans la transformation du riz, du soja, du maïs et du manioc.

Le Togo compte en particulier sur le secteur privé pour exploiter toutes les opportunités des secteurs agricole et agroalimentaire, s'appuyant sur un cadre rénové et harmonisé de l'environnement des affaires et des instruments financiers spécialement conçus pour promouvoir les productions locales qualitatives et compétitives sur le marché international.



Ces outils sont le fruit des programmes menés en partenariat avec la Banque Mondiale pour 53,9 millions de dollars, avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour 40 millions de dollars, avec la Coopération allemande pour 7 milliards de FCFA ou encore avec le Fonds koweïtien pour 1,5 milliard de FCFA.



UN SYSTÈME FINANCIER EFFICACE

Le secteur financier au Togo s'est nettement approfondi et le pays se compare favorablement à ses pairs de l'UEMOA. Depuis 2007, les ratios du crédit et des dépôts au PIB indiquent de nettes améliorations, de même que l'ouverture de plus de 100 agences bancaires.

Ces observations des experts du FMI à fin 2013 sont à mettre en parallèle avec l'important programme de modernisation des banques et de renforcement de leurs capacités d'action entrepris par le gouvernement. C'est ainsi que l'Union togolaise des banques (UTB, détenue à

Les privatisations permettent d'ouvrir le secteur bancaire à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences et ambitions tout en générant des revenus supplémentaires pour l'État.

100 % par l'État) et la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL, détenue à 83,52%) figurent au programme des privatisations.

À ce jour, les parts de l'État dans la Banque togolaise de développement (BTD) et la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) ont déjà été cédées à ORABANK et Attijari Wafa Bank pour un coût global de 49 millions de dollars.

Le Togo compte aujourd'hui quatorze établissements de crédit. Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 24,2 % en 2011 et encore de 25,3% en 2012. Cette croissance rapide de l'activité a reflété en particulier la hausse de 26,5% des encours de crédits bruts (788 milliards), représentant 58,9% du total bilan. Les crédits ont été principalement accordés à court terme (52,9%) et à moyen terme (42,1%), tandis que les prêts à long terme ne représentent que 1,6% des encours.

Les dépôts de la clientèle, qui représentent près de 66% du total bilan, se sont accrus de 17,5%. Une des caractéristiques du système bancaire togolais réside dans la prédominance des dépôts à terme (+ 16,2% en 2012), ce qui représente 51,4% des dépôts de la clientèle, alors que les dépôts à vue ne comptent que pour 48,6% du total. Cette situation illustre un contexte de forte concurrence et de renchérissement concomitants des ressources clientèles.

UN MICROCRÉDIT SOLIDAIRE

Le secteur du microcrédit est déterminant dans le financement de l'économie car il dessert un nombre considérable de ménages, notamment chez les plus modestes ainsi qu'au niveau des populations rurales où ce système est mieux adapté que les banques classiques.

Sur la période 2009 - 2012, les dépôts et les prêts ont augmenté de 70% et de 80% respectivement. Fin 2012, la part du microcrédit dans les dépôts était de 16% du système financier.

Ce secteur joue un rôle relativement plus important dans l'économie intérieure que dans les pays voisins, comme en témoignent les indicateurs d'approfondissement financier plus élevés.

La micro-finance s'est développée rapidement au cours des dix dernières années, voyant le nombre de bénéficiaires passer progressivement de 62.400 clients en 1995, 3 12.995 en 2004, puis à 1,3 million au 30 juin 2013.





UN FONDS POUR LES PLUS DÉMUNIS

Le programme national de lutte contre la pauvreté et d'élargissement de la croissance solidaire passe, au Togo, par le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI).

Placé sous la tutelle du ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, le FNFI bénéficie d'un statut d'Établissement public à caractère financier.

Le mode opératoire consiste à rechercher, auprès de l'État et de ses partenaires du développement, des ressources sous forme de lignes de crédit qui seront ensuite mises à disposition des institutions de microcrédit et autres prestataires de services financiers.

À terme, l'État compte aider le FNFI à diversifier ses sources de financement en mobilisant des partenaires techniques et financiers, notamment la BOAD, la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies, qui ont déjà donné leur adhésion à ce nouvel instrument au service des populations.

La mission du FNFI est de rendre accessibles les services financiers au plus grand nombre en tenant compte de la situation sociale de chacun, et d'encourager les bénéficiaires à entreprendre.



LES DÉFIS DE L'EDUCATION

Avec 35 % de Togolais âgés entre 15 et 35 ans, la population demeure très jeune, indique une note rédigée par la BAD qui souligne aussi : « Les efforts consentis ces dernières années en matière d'éducation par le gouvernement ont porté : le taux brut de scolarisation (TBS) en 2012/13 a atteint 114,5 % ». Ce taux correspond aux niveaux les plus élevés d'Afrique.

Le secteur de l'éducation bénéficie de projets importants depuis 2009. La politique nationale de l'éducation et son plan sectoriel visent plus que jamais aujourd'hui à encourager le développement et l'encadrement de la petite enfance, à accroître l'équité dans l'accès à un enseignement supérieur de qualité et à promouvoir l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans le système de formation en général.

La tendance progressive et l'objectif pour l'État consiste désormais à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, en assurant l'éducation primaire gratuite pour tous et en donnant à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

74
MILLIARDS
FCFA

*C'est le montant alloué en 2013
à l'éducation, soit 14,5% du budget national.*

7,4
MILLIONS
D'HABITANTS
EN 2015

GROS PLAN SUR LA SANTÉ

Selon les projections de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) citées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la population togolaise atteindra 7,4 millions d'habitants en 2015.

D'après les observations de l'agence onusienne, l'état de santé général a enregistré des progrès significatifs réalisés dans certains domaines, notamment celui relatif à la lutte contre les maladies évitables par la vaccination, mais reste pénalisé par « la contreperformance économique du pays au cours des

dernières années qui n'a pas permis d'améliorer les indicateurs socio-sanitaires».

Entre 2008 et 2011, le taux de mortalité maternelle est passé de 350 décès pour cent mille naissances vivantes à 300 pour cent mille. De même, la prévalence du VIH/sida au sein de toute la population est passée de 4 % en 2006 à 3 % en 2012.

La stratégie de coopération de l'OMS avec le Togo développe son agenda

stratégique autour de quatre principaux axes : renforcement des capacités du ministère de la Santé, lutte contre les maladies, amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et accroissement du partenariat, de la coordination et de la mobilisation des ressources.

Parallèlement, la vision politique a pour objectif d'amener toute la population à un niveau de santé le plus élevé possible en mettant tout en œuvre pour développer

un système performant basé sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives, accessibles et équitables, capable de satisfaire le droit à la santé de tous reconnu à travers la Constitution du pays.

Le Plan national de développement sanitaire 2012-2015 est l'expression d'une volonté collective particulièrement forte : répondre urgemment et efficacement aux attentes humaines partout sur tout le territoire.





DOSI : LE SECTEUR INFORMEL STRUCTURÉ

La politique nationale de développement du secteur informel a pour objectif de le dynamiser, l'organiser et le structurer de manière à lui permettre de créer des emplois et de réduire la pauvreté tout en lui insufflant une dynamique de leadership dans le processus de relance de l'économie nationale.

Cet objectif pourra se réaliser à travers la création d'un cadre de coordination des actions des acteurs du secteur et de renforcement de capacités institutionnelles de la délégation.

Pour accroître progressivement la contribution de la micro entreprise du secteur informel au PIB, la Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) devra promouvoir l'émergence des unités de production informelle (UPI) en diversifiant leur production, en augmentant le taux de transformation et d'exploitation des matières premières et produits locaux afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

CONFIANCE RETROUVÉE

Le Togo ouvre une nouvelle page de ses relations avec les partenaires au développement, dans un esprit de gouvernance axée sur la transparence, la performance et le souci du résultat. C'est ainsi qu'il a été créé, dès février 2008, le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF).

Le Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-C), adopté le 20 juin 2009, combiné à la Stratégie pour la croissance accélérée et la promotion de l'emploi (SCAPE) actée l'année suivante, traduisent la volonté nationale de créer et partager durablement les richesses.

Les appuis internationaux sont solides, tant au niveau des investisseurs privés que des institutions comme le FMI, la Banque Mondiale et l'Union européenne, pour

relever les défis d'une croissance plus élevée dans un climat stabilisé de paix et de continuité politique.

Preuve de cette crédibilité, la mobilisation de la communauté des bailleurs internationaux autour des projets du Togo, a permis de retrouver un niveau significatif. En dons, appuis budgétaires et projets, le pays a ainsi reçu en quelques années près de 400 milliards de FCFA répartis entre la Banque Mondiale (174,3 milliards), le FMI (69 milliards), l'Union européenne (48 milliards), la Banque africaine de développement (43,6 milliards), sans oublier les 610 milliards de FCFA de dettes annulées par les partenaires.

Signe du respect gagné auprès des investisseurs privés directs : les montants injectés depuis cinq ans dépassent ceux de l'appui au développement.



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adjii Otèth Ayassor, avec la directrice du Fonds monétaire international, Christine Lagarde.

Le Togo a son destin en main. Son chemin vers l'émergence bénéficie aujourd'hui d'un leadership et d'alliances stratégiques.